



Chronique du patrimoine No- 2021-3

Pascal Rochon – Guillaume Collin : patrimoine.saint.esprit@gmail.com

D’hier à aujourd’hui et Un brin d’histoire

D’hier à aujourd’hui - La manufacture de tabac : 104 Principale

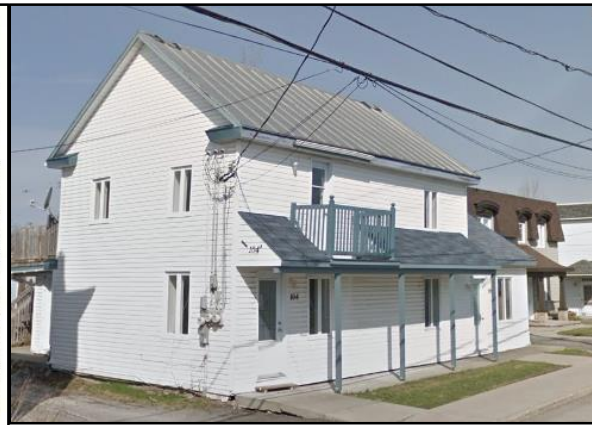


Territoire principalement agricole, l’agriculture a toujours fait partie de Saint-Esprit. Avec le temps, les agriculteurs sont passés de la subsistance, à la productivité et la rentabilité. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les principales cultures sont le foin, l’orge, le sarrasin et le tabac. L’élevage de porcs, volailles et lapins est également présent.

À compter de 1875, on assiste à une réorientation de l’agriculture. La culture de tabac à pipe et à cigare devient la principale richesse de la paroisse. Nécessitant plus de travail, mais étant très rentable, cette culture représente une source de revenus importante permettant d’améliorer leur qualité de vie.

La Compagnie de Tabac de Montcalm fut créée au début du siècle par Euclide Lapalme dans la maison actuellement située au 104 Principale. Elle achetait les récoltes des cultivateurs pour ensuite faire le tri des feuilles, les hacher et les vendait ensuite aux manufactures de cigarette, cigare et tabac à pipe de Montréal. Plusieurs publicités dans les journaux locaux ont permis d’accroître la popularité de cette entreprise. Elle ferma ses portes dans les années trente avec la concurrence de la Coopérative de tabac de Saint-Jacques¹.

Le bâtiment est toujours là et malgré les changements effectués sur le bâtiment au cours des années, la silhouette demeure la même et on peut aisément s’imaginer l’effervescence qui pouvait s’y dérouler à l’époque.



Un brin d'histoire

Le développement de Saint-Esprit et les revendications de ses habitants pour en faire une paroisse (1775-1800).

L'éloignement géographique avec les autres paroisses; les conséquences

À l'aube des années 1780, les gens de la côte du Saint-Esprit sont de plus en plus désireux de fonder leur paroisse. En effet, ils sont, à cette époque, contraints de se déplacer sur de grandes distances lorsque vient le temps des offices religieux. À cette période, les gens les plus près de la nouvelle paroisse de Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie se rendent à son presbytère-chapelle, d'autres vont à l'église de L'Assomptionⁱⁱ. De plus, les marchands sont surtout à L'Assomption, plusieurs des colons de la côte du Saint-Esprit y effectuent alors leurs achatsⁱⁱⁱ. Cet éloignement géographique important créera alors le besoin de fonder une paroisse, cela afin d'avoir une église et des marchands à proximité.

Une paroisse à faire; la côte du Saint-Esprit vs La Chute (Saint-Roch-de-l'Achigan) (1775-1787)

Le seigneur Paul-Roch de Saint-Ours a un dessein bien précis en ce début des années 1780, soit celui de faire sa paroisse autour de son domaine seigneurial à La Chute. Par contre, son projet suscita des réactions négatives chez les gens du Saint-Esprit, ces derniers veulent plutôt s'établir près du ruisseau de la Fourche (aujourd'hui ruisseau Saint-Esprit). Cela remonte aux années 1770 alors que le seigneur leur demanda de contribuer à la construction de sa future église dans son domaine, endroit où est son moulin banal à farine^{iv} datant de 1771. L'éloignement est donc l'élément clé justifiant le refus et le mécontentement ressentis par les gens du Saint-Esprit, ils ne consentiront pas à « ...fournir [des matériaux] attendu la trop [grande] distance...^v ». En 1787, Paul-Roch de Saint-Ours fonde la paroisse de Saint-Roch (Saint-Roch-de-l'Achigan) près de son domaine^{vi}. Cela représente alors une demi-victoire pour les gens du Saint-Esprit, ils auront désormais une église plus près, mais le facteur éloignement demeure tout de même présent. La venue des années 1790 sera décisive quant au sort du territoire du Saint-Esprit, de par l'arrivée de nouveaux colons, en partie causée par les « ...réseaux de parenté...^{vii} ». Ce poids démographique jouera en la faveur des habitants devant le seigneur Paul-Roch de Saint-Ours et l'évêque de Québec.

Portrait d'une communauté en devenir (1790-1797)

Depuis 1787, la côte du Saint-Esprit est une concession de la nouvelle paroisse de Saint-Roch, elle sera désormais connue sous le titre de concession du Grand-Saint-Esprit. Tel que mentionné précédemment, les réseaux de parenté ont amené de nouvelles familles au Saint-Esprit. Parmi eux, nommons les Collin, Laperche dit Saint-Jean, Martineau, Perreault, Rivest et Vézina^{viii}. Elles s'ajoutent aux nombreuses autres retrouvées sur le territoire depuis près de 20 ans. La saturation démographique des vieilles paroisses de Québec représente un des éléments justifiant la colonisation en la concession du Grand Saint-Esprit^{ix}. Cet essor démographique, ainsi que le territoire trop vaste de la paroisse de Saint-Roch, demanda alors la venue d'un capitaine de milice en la concession^x. C'est alors qu'entre en scène le capitaine Étienne Turgeon, figure importante quant à la fondation de la future paroisse à venir. Il contribua à la requête de 1794 adressée à

l'évêque de Québec, laquelle demande la « ...création d'une paroisse en bonne et due forme [...] et la construction d'un presbytère^{xi} ».

En route vers la fondation de la paroisse de Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit (1797-1800)

Au cours de l'année 1797, un moulin à scie est construit dans un méandre de la rivière Saint-Esprit situé près de l'église actuelle^{xii}. Ce moulin est le second connu de la paroisse de Saint-Roch, un autre ayant été également construit dans un méandre de la rivière Saint-Esprit en 1781^{xiii}. Un plan de la paroisse en devenir est également tracé cette année-là par le seigneur Paul-Roch de Saint-Ours. Le plan démontre que Paul-Roch de Saint-Ours est alors intéressé à faire du Grand-Saint-Esprit une paroisse distincte^{xiv}. Les principaux chemins imaginés y sont dessinés (ils ressemblent beaucoup à ceux retrouvés actuellement) et commencent même à être ouverts physiquement durant les deux dernières années du XVIII^e siècle. La contribution de certains colons ne peut être passée sous silence, plusieurs d'entre eux ayant vendu des chemins afin de créer un réseau routier adéquat pour la future paroisse^{xv}. Ces ouvrages routiers ont été grandement menés par le capitaine Turgeon^{xvi}, cela en vue d'offrir de meilleurs déplacements dans la concession. Avant la venue de ces nouvelles routes, la rivière et certains petits chemins de fortune furent alors les seules voies de transport offertes.

Isolée dans les années 1770-1780, la côte du Saint-Esprit, ensuite concession du Grand-Saint-Esprit, se développa dans les années 1790, favorisée par certains éléments importants. En effet, fort d'un capitaine de milice actif et influent, de moulins à proximité et d'un réseau routier amélioré, ce n'est alors qu'une question de temps avant la naissance officielle de la future paroisse de Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit. Les événements vont donc s'enchaîner rapidement, permettant la construction d'une église en pierre et la fondation officielle tant attendue de la paroisse avant la fin des années 1810.

ⁱ BRISSON, Estelle. *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*. Joliette, Imprimerie Régionale Ltée, 1983, 382p. (Page 177-179 consultée).

ⁱⁱ THUOT, Jean-René. « La naissance et le développement de la communauté de Saint-Esprit ». ARCHIV-HISTO et al. Dir. *Saint-Esprit : 1808-2008*. Montréal, Archiv-Histo, 2008, 522p. (Page 24 consultée).

ⁱⁱⁱ BRISSON, Estelle. *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*. Joliette, Imprimerie Régionale Ltée, 1983, 382p. (Page 15 consultée).

^{iv} Thuot, « La naissance et le développement de la communauté de Saint-Esprit », p. 25-26.

^v *Ibid.*

^{vi} THUOT, Jean-René et SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN. *Parcours de bâtisseurs à Saint-Roch-de-l'Achigan : Les lieux de mémoire revisités*. Montréal, Archiv-Histo, 2006, 416p. (Page 82 consultée).

^{vii} Thuot, « La naissance et le développement de la communauté de Saint-Esprit », p. 29.

^{viii} *Ibid.*, p. 28.

^{ix} Brisson, *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*, p. 10.

^x Celui-ci se doit de conserver le bon ordre et la paix dans la concession. Voir : Thuot, « La naissance et le développement de la communauté de Saint-Esprit », p. 29.

^{xi} *Ibid.*

^{xii} *Ibid.*, p. 32-33.

^{xiii} Il s'agit également d'un moulin à scie. Voir : *Ibid.*, p. 24.

^{xiv} Voir le plan dans : *Ibid.*, p. 30-31.

^{xv} Pour en savoir plus sur la vente des chemins, voir : *Ibid.*, p. 32.

^{xvi} *Ibid.*, p. 30 à 32